



# Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

**Interpellation concernée : « Redonnons vie à l'ancien commissariat de Saint-Bruno : un dojo inclusif pour tous »**

*Compte rendu du 11/03/2026, relu et validé par les parties*

## 1. Première réunion du 28/11/2025

Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Olivier Bertrand, maire-adjoint du secteur 1
- Celine Mennetrier, adjointe aux Sports
- Pierre Loic Chambon, directeur des Sports
- Carole Crespin, cheffe de projet immobilier, Direction immobilier municipal
- Jonathan L'Ecolier, directeur de territoire 1
- Celine Mennetrier, adjointe aux Sports

Représentant-es de l'interpellation citoyenne :

- Tom Larédo, porte-parole, club Samouraï 38
- Aziz Unalid, porte-parole, président et entraîneur, club Samouraï 38
- Ambre Saunois, porte-parole, stagiaire au club Samouraï 38

Animation et prise de notes ; service vie associative et citoyenne

- Antoine Gonthier, chargé de mission interpellations citoyennes

## Contexte de la demande

Interpellation déposée le 18 septembre 2025 (76 signatures au 28/11/2025) :

« Chers Grenoblois,

*Nous avons aujourd'hui une opportunité unique de redonner vie à un lieu emblématique de notre ville. Après plus de 20 ans de fermeture, l'ancien commissariat de police de Saint-Bruno pourrait devenir un espace vivant et inclusif, un véritable centre d'échange et de partage.*

**Notre projet : un Dojo pour tou.s.tes**

*Nous proposons de rénover cet espace pour le transformer en dojo, une salle dédiée aux arts martiaux, mais bien plus encore. Un dojo, c'est un lieu d'entraînement, de discipline et de respect. Traditionnellement dédié aux sports de combat, il est aussi un espace où l'on apprend à se surpasser, à travailler en équipe et à s'enrichir mutuellement. Ce lieu deviendrait ainsi un centre d'intérêt général, ouvert à tous et TOUTES, où sport, culture et apprentissage coexisteraient harmonieusement. A travers cette transformation, nous souhaitons :*

- *Encourager la pratique sportive : Accueillir diverses disciplines, des sports de combat aux*

*ateliers de bien-être. L'accès au sport doit être universel, pour tous les âges et tous les niveaux.*

- *Créer des espaces de rencontre et de culture : Un coin bibliothèque, des expositions temporaires, des événements culturels... Ce lieu pourra être un point de convergence des idées et des talents.*
- *Soutenir la jeunesse et les familles : En journée, le dojo sera accessible aux établissements scolaires pour des activités physiques et éducatives. Nous proposerons également un soutien scolaire pour accompagner les jeunes dans leur réussite.*

### ***Un projet pour revitaliser le quartier et lutter contre la délinquance***

*Saint-Bruno est un quartier qui a trop longtemps souffert d'une mauvaise réputation, gangrené par le trafic en tous genres et l'insécurité. En dynamisant cet espace, nous visons à offrir aux jeunes une alternative positive, un lieu où ils peuvent se rassembler, échanger et pratiquer des activités enrichissantes.*

*Le projet a pour but de :*

- *Prévenir la délinquance par la présence d'activités sportives et éducatives, afin de canaliser l'énergie des jeunes vers des engagements constructifs.*
- *Promouvoir l'inclusion sociale : Nous proposons de mutualiser cet espace avec d'autres associations sportives et culturelles : L'ECHIQUIER GRENOBLOIS, V9 IMPACT, une association de couture, l'activité soutien scolaire de la MDH Chorier-Berriat... Ce faisant, nous ouvrirons les portes à une véritable mixité sociale et intergénérationnelle.*

### ***Un projet fédérateur et utile à tous***

*Nous avons tous notre rôle à jouer dans la réussite de ce projet. Votre soutien est essentiel pour que cette transformation devienne une réalité. Imaginez un lieu qui redonne espoir à la jeunesse, qui soutient les familles, et qui renforce le tissu social de tout un quartier.*

*Ensemble, faisons de ce bâtiment abandonné un symbole de renouveau pour notre ville.*

*Ensemble, redonnons à Saint-Bruno la place qu'il mérite : celle d'un quartier dynamique, ouvert et accueillant.*

*Nous comptons sur votre soutien ! »*

## **Problématique soulevée par les portes-paroles :**

Ce projet a été porté au Budget participatif 2025, mais n'a pas été lauréat suite au vote, malgré un engouement important perçu lors du forum des idées comme auprès des membres du club et des habitants du quartier.

Depuis, les adhérents, familles, habitants du quartier Saint-Bruno ont relancé le club Samourai 38 pour relancer le projet. C'est pourquoi nous avons relancé une interpellation citoyenne. Notre dynamique cherche à contribuer à la dynamisation du quartier, avec un projet sportif et social dans le quartier, et spécialement sur la place Saint-Bruno qui concentre les difficultés liées au deal.

A noter, nous sommes en partenariat avec d'autres associations, notamment Villeneuve Impact et Échiquier grenoblois, ainsi que des discussions en cours avec une association de couture, pour mutualiser ce projet.

Nous avons conscience que le projet initial demande un budget d'investissement important (autour de 550 000 € estimés lors de l'instruction du budget participatif). C'est pourquoi nous sommes prêts à discuter pour baisser les coûts de la réhabilitation du bâtiment. Nous serions ok par exemple pour ne rénover qu'un des deux espaces du bâtiment, pour avoir un dojo de 70m<sup>2</sup> + vestiaires + petit bureau, en laissant de côté la partie salle polyvalente initialement prévue si besoin. Dans cette configuration, ce dojo serait plutôt

utilisé par la section des athlètes de haut niveau du club (du fait d'un espace insuffisant pour l'accueil des enfants).

## Réponse initiale Ville de Grenoble

### Réponse au projet de réhabilitation initial :

Sur le fond, ce projet volontariste pour le quartier Saint-Bruno est salué par les élu-es et les directions de territoire et des sports. Le lien proposé entre activités sportives et activités sociales est jugé très pertinent.

La Ville ne souhaite pas engager la réhabilitation du bâtiment de l'ancien commissariat pour les besoins du projet initial (rénovation des deux bâtiments pour un coût estimé à 550 000 €), pour plusieurs raisons :

- Si la Ville est bien en tension concernant les équipements de dojos (notamment dans le quartier Mistral), deux autres projets sont déjà sur les rails à l'échelle de la Ville : le centre sportif de la rampe dans le secteur 6, avec un « maxi-dojos » en construction (il devrait comporter deux tatamis), qui devrait être finalisé en 2028, et le dojo Chantal Mauduit qui devrait être reconstruit pour 2029. Le quartier Saint-Bruno comporte déjà un centre sportif (Chorier) comportant des dojos.
- D'autres projets d'investissements sont davantage prioritaires dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) en matière d'équipements sportifs, notamment des problématiques urgentes concernant des terrains de foot détériorés potentiellement dangereux pour la santé.
- La réhabilitation du bâtiment de l'ancien commissariat en Dojo soulève des problématiques techniques qui rendent le projet très coûteux (traitement de l'amiante, renforcement des dalles béton du fait des besoins de support de charge pour un dojo (500kg/m<sup>2</sup>). Ces difficultés techniques et les coûts associés ne paraissent pas compatibles avec une utilisation raisonnable de l'argent public, malgré l'intérêt du projet.

### Réponse au projet minoré (limiter la réhabilitation à un petit dojo + vestiaires + petit bureau) :

La ville ne souhaite pas non plus engager la réhabilitation partielle du bâtiment pour deux raisons :

- Malgré la limitation du projet, les contraintes techniques perdurent (besoin de renforcement de la dalle béton) ainsi que les coûts associés, ce qui rend toujours valable les arguments évoqués pour le projet initial ;
- En plus, ce qui faisait l'intérêt du projet initial (la mixité entre activités sportives et sociales) n'est plus d'actualité dans ce projet revu, qui limite l'investissement à des installations sportives (dojo + vestiaire) qui seraient plutôt utilisés par des athlètes de haut niveau du fait de la taille du dojo (public non prioritaire en matière de politique sportive).

Au-delà de cette réponse, au vu de l'intérêt du projet, la Ville propose de discuter d'autres possibilités pour réaliser au moins partiellement le projet proposé dans le quartier, en plus de l'accompagnement déjà mis en œuvre par la ville pour le club (dans le cadre de l'accompagnement « club sportif de proximité ») :

- Rénovations (des travaux sont prévus en janvier sur l'amélioration des vestiaires)
- Réflexions sur des nouveaux espaces à mettre à disposition dans le centre sportif Chorier déjà utilisé actuellement ;
- Réflexion sur des usages possibles de locaux dans la MDH Chorier Berriat située en face du centre sportif ;

- Réflexion sur des possibilités de développer des activités en extérieur de façon ponctuelle sur l'espace public, sur la place Saint-Bruno ou dans d'autres rues du quartier, notamment la rue le Chatelier qui devrait être piétonnisée en 2026.

## Discussion

### Questions réponses sur des éléments factuels

Quels critères sont utilisés pour prioriser les investissements dans la PPI (programmation pluriannuelle d'investissements) sports ?

- Priorisation à la réhabilitation des équipements existants, et non la création de nouveaux ;
- Critères : Vétusté, Intensité de la pratique, et enjeux à l'échelle de la ville ;
- Le principe est la mutualisation des équipements ; un équipement sportif municipal ne peut être dédié à un seul club.

Que va devenir le bâtiment de l'ancien commissariat de la place Saint-Bruno ?

- Du fait de contraintes techniques importantes, le scénario privilégié aujourd'hui est la vente du bâtiment par la Ville.

### Réaction des porte-paroles à la réponse municipale

Discussion sur la situation sociale du quartier Saint-Bruno :

Les porte-paroles s'étonnent que l'enjeu social du projet ne suffise pas à prioriser le projet dans un quartier qui pourtant semble se précariser et se dégrader depuis plusieurs années.

Réponse des élu-es :

- même si l'intérêt territorial du projet est avéré, les contraintes techniques et financières ainsi que le calendrier de priorisation des travaux concernant les équipements sportifs à Grenoble sont déterminants pour un tel projet ;
- Attention à ne pas sous-estimer la situation sociale du quartier Saint-Bruno, qui reste un lieu de vie dynamique malgré une certaine précarité d'une partie de ses habitants, à rebours d'une image parfois caricaturale.

Sur ce dernier point, les porte-paroles contestent cet état des lieux en faisant valoir de nombreux témoignages de familles du quartier décrivant un fort sentiment d'insécurité et de relégation du quartier suite aux fusillades de ces dernières années notamment, avec des départs de famille, la baisse des loyers et des prix de vente des biens sur la place Saint-Bruno notamment.

Réactions sur les perspectives alternatives proposées :

- Ajustements nécessaires par rapport aux travaux prévus dans les vestiaires en janvier 2026 : nécessité de transformer les douches actuelles en vestiaire et non de séparer le seul vestiaire actuel en deux ;
- OK pour réfléchir à des améliorations possibles dans le cadre du centre sportif Chorier + MDH Chorier

## Suites de la médiation

- Seconde médiation : mardi 3 février 10h30-12h – Maison de la Vie Associative et Citoyenne
- D'ici la seconde médiation :
  - Point sur site entre le club Samourai 38 / service des sports / direction de l'immobilier municipal pour finaliser le plan des travaux prévus en janvier 2026 pour améliorer les vestiaires (la direction des sports propose un créneau au club)
  - les portes-paroles envoient à la ville un document précisant les besoins autant en matière sportive (température, vestiaires...) qu'en matière extra-sportive (besoin de locaux pour du soutien scolaire ou de l'accueil de jeunes...)
  - A partir de ces besoins, la Ville réfléchit à des propositions de mise à disposition de locaux dans le centre sportif Chorier / dans la MDH notamment, ainsi que des possibilités d'évènements ponctuels en extérieur ;
  - La ville prépare un état des lieux objectif de la situation sociale du quartier Saint-Bruno pour apporter des éléments plus factuels à la discussion

## 2. Seconde réunion du 03/02/2026

### Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Celine Mennetrier, adjointe aux Sports
- Pierre Loic Chambon, directeur des Sports
- Justine Vincent, cheffe de service des activités sportives
- Jonathan L'Ecolier, directeur de territoire 1

### Représentant-es de l'interpellation citoyenne :

- Aziz Unalid, porte-parole, président et entraîneur, club Samourai 38
- Nadia El Moutarif, porte-parole, stagiaire au club Samourai 38

### Animation et prise de notes ; service vie associative et citoyenne

- Antoine Gonthier, chargé de mission interpellations citoyennes

## Ordre du jour

- 1) Suivi des demandes de travaux concernant les locaux du centre sportif Chorier Berriat
- 2) Retour sur la situation sociale du quartier Saint-Bruno
- 3) Vie du club et pistes d'animations sportives / sociales dans le quartier

Partage du sentiment général des porte-paroles : les membres du club ont été très déçus par la réponse négative de la Ville concernant le projet initial de transformation de l'ancien commissariat en Dojo inclusif. Mais l'avancement concernant les travaux d'amélioration dans le centre sportif Chorier Berriat est salué, et la vie du club continue, avec une volonté qui reste celle de développer la dimension sportive mais aussi sociale des activités proposées dans le quartier Saint-Bruno.

## 1) Suivi des travaux et demandes – centre sportif Chorier Berriat

Comme convenu lors du premier temps de médiation, une liste de demandes émanant du club a été transmise à la direction des sports et étudiée par la ville, et un point sur site a eu lieu pour préciser et ajuster les travaux prévus.

Il est rappelé que ces petits travaux sont réalisés pour améliorer les espaces à court terme, en attendant un projet de réhabilitation plus complet porté par la direction des sports, qui sera discuté lors du prochain mandat.

Suivi des aménagements / demandes exprimées :

<b>Demande</b>	<b>Détails</b>	<b>Etat / Discussion</b>
Aménagement vestiaire droite	Création d'un couloir pour permettre les douches dans vis-à-vis	Réalisé
Aménagement vestiaire gauche	Séparation du vestiaire en deux + création d'un couloir + retrait des portes battantes	Réalisé
Transformation des douches du vestiaire gauche en vestiaire temporaire	Retrait des douchettes, installation bancs et patères, remplacement porte	En cours de réalisation Les douches ont été déposées. Il reste à bouchonner les arrivées d'eau ... La demande de porte plus haute a été prise en compte ; elles sont en fabrication. Nous n'avons de chrono pour le moment.
Changement des portes des sanitaires	Les portes sont courtes, on voit les pieds, pb d'intimité	Non prévu pour le moment, noté pour la réhabilitation future
Fixer une horloge	Les précédentes ont été volées 2 fois	Attente d'un état des lieux des besoins dans d'autres lieux pour une commande groupée en cours d'année
Installer un tableau blanc		En cours de réalisation
Demande d'accès à un vidéo projecteur	Utilisation prévue : 1 à 2 fois par an	Investissement non prévu au regard de la faible demande. Pas de prêt MDH hors locaux. Pistes : centre social Chorier Berriat / Babel / Objethèque en cours de montage (2026)
Aménagement local matériel	Le local est petit, besoin d'un bureau	Réflexion pour l'installation d'une armoire sécurisée de stockage. Pas de possibilité d'aménagement dans ce local exigu dont l'usage est toléré mais peu pratique
Demande d'un local associatif	Besoin d'un bureau pour stocker des documents + réunions	Le club est invité à faire une demande officielle de local pour faire remonter le besoin en vue de la réhabilitation future (bureau mutualisé pourra être étudié)

Autres points :

- Les réunions se réalisent dans le vestiaire et non dans la salle de réunion de l'équipement : la direction des sports souhaiterait que les réunions se réalisent dans la salle de réunion qui est réservable sur planiweb.
- Demande de changement des huisseries du dojo pour avoir moins froid ou moins chaud : non validé parce que non prioritaire aujourd'hui au regard de tous les équipements sportifs de la Ville
- La direction des sports rappelle que cet équipement est mutualisé par tous les usagers

## 2) Retour sur la situation sociale du quartier Saint-Bruno

En réponse à la demande des porte-paroles lors de la première réunion de médiation, la ville précise la situation sociale du quartier Saint-Bruno, à partir des données de l'INSEE (Iris Saint-Bruno).

La comparaison entre l'Iris Saint-Bruno et d'autres quartiers de Grenoble donnent à voir une situation de forte mixité sociale, situation intermédiaire entre, par exemple, un quartier prioritaire de la politique de la ville comme Villeneuve, et des quartiers plus aisés comme l'hypercentre ou Europole. On observe ainsi la présence d'une population plus précaire que la moyenne grenobloise (revenu médian, taux de chômage), mais avec de fortes disparités comme en témoigne la part relativement importante de cadres ou de moins de 30 ans (jeunes actifs et étudiants) dans le quartier.

Tableau : Situation du quartier Saint-Bruno par rapport à d'autres secteurs (source : INSEE, observatoire de l'habitat)

Quartier	Revenu médian (2019-2020)	Taux de chômage (2021)	Prix loyer T2 (2022)	Part cadres (2020)
Moyenne Grenoble	24 000 €	14%	680 €	20%
<b>Saint-Bruno</b>	22 800 €	14,5 %	600-720 €	22 %
<b>Europole</b>	35 000 €	8 %	800-1 000 €	45 %
<b>Villeneuve (QPV)</b>	19 500 €	22 %	500-650 €	12 %
<b>Hypercentre</b>	28 000 €	10 %	750-900 €	35 %

Tableau : démographie et logement à Saint-Bruno (source : INSEE - 2021)

Indicateur	Saint-Bruno	Grenoble
<b>Population</b>	~8 500 hab.	158 000 hab.
<b>Densité</b>	12 000 hab/km <sup>2</sup>	8 500 hab/km <sup>2</sup>
<b>Part des moins de 30 ans</b>	45 %	40 %
<b>Part des 60 ans et plus</b>	18 %	22 %
<b>Part de locataires</b>	68 %	62 %
<b>Part de propriétaires</b>	25 %	30 %

Par ailleurs, tous les acteurs constatent les nuisances liées au point de deal place Saint-Bruno : départ de commerçants, hausse des situations de violence, difficultés sur les ventes de logement place Saint-Bruno... Cette situation a d'ailleurs fait l'objet d'une interpellation et d'une concertation d'ampleur en 2025, avec une demande de réaménagement urbain qui sera tranchée par la prochaine équipe municipale.

Il est enfin à noter que le quartier Saint-Bruno concentre plusieurs équipements publics municipaux : bibliothèque, maison des habitants, piscine bulle d'O, centre sportif chorier berriat, écoles et crèches.

En tout cas, le besoin d'animation sociale dans le quartier sont partagés par les élus et techniciens municipaux, comme par les représentants du club Samouraï 38.

### **3 ) Vie du club et pistes d'animations sportives / sociales dans le quartier**

#### Résultats sportifs du club et projets du club

Le club présente de très bons résultats sportifs. C'est un club de référence au niveau régional et dont certains athlètes participent aux compétitions nationales voire internationales.

Le club a par ailleurs été sollicité pour intervenir dans la prison de Saint Quentin Fallavier au printemps 2026 (8 interventions dans le cadre d'un projet sport et prison)

#### Projets et pistes d'animations sportives / sociales dans le quartier Saint-Bruno

- Piétonisation de la rue Henri Le Chatelier : sûrement des occasions d'animations dans la nouvelle configuration de la rue après travaux (lien avec le territoire 1). Point de vigilance sur les conditions de stationnement pendant la période de travaux pour les usagers → les services vérifient ce point
- 8 mars : animation grand public portée par Samouraï 38 dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. La direction des sports propose de valoriser l'évènement dans la communication municipale sur les évènements organisés à cette occasion. => le club est invité à nourrir l'agenda municipal : <https://www.grenoble.fr/704-proposer-un-agenda.htm>
- 25 mars : évènement organisé par le service Sports et Quartiers, le club Samouraï 38 a accepté de participer.
- Étudier les possibilités d'animations portées par Samouraï 38 dans le cadre des animations du secteur (animations d'été, fête du quartier...), si possible en imaginant des possibilités d'animations récurrentes sur la place Saint-Bruno dans la perspective globale d'occupation de la place.

### **Suites de la médiation**

- Publication et envoi du présent compte-rendu à l'ensemble des signataires
- Bilan des actions menées à l'automne 2026
- Continuité du travail de partenariat de proximité avec le territoire 1